



*DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET STATUTAIRES*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 4 Novembre 2019

PROCÈS-VERBAL

Le lundi 4 novembre 2019, dans la salle du Conseil de la Maison de l'Université, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Mme Marie-Hélène LAFAGE PROUST, Doyenne des membres élus du Conseil d'administration.
M. le Recteur, Chancelier des Universités n'est pas représenté.

Les membres du Conseil d'administration

Sont présents :

- Mme COTTIER Michèle, MM. BOUBEKER Ahmed, CLAVARON Yves, Mmes LAFAGE PROUST Marie Hélène et REGUIG Delphine du collège des enseignants A.
- Mme BOUABDALLAH Saphia, MM. FRAY Sébastien, Mme GRANGE Maryline, MOINE Bertrand, M. PROCHAZKA Frédéric Mme TEYSSIER Christine et M. VERNEY Eric du collège des enseignants B.
- Mme LEFKIR Ophélie, MM. DARNE Thomas, DUCERF Alexandre, NEEL Damien du collège des étudiants.
- Mme FRERY Christelle, MM. PEREZ Patrice et ROYON Xavier du collège des personnels BIATSS.

Sont représentés :

- Mme AUTANT BERNARD Corinne, MM. EL BADOUI Mohamed et SEBBAN Marc du collège des enseignants A.
- M. CRESPO MONTEIRO Nicolas du collège des enseignants B.
- Mme REYNAUD Amélie du collège des étudiants.
- Mme REYNAUD Stéphanie du collège des personnels BIATSS.
- Mme De SOUSA Aurélie du collège des Personnalités Extérieures.

Sont absents :

- M. DIAT Dany du collège des étudiants.
- Mme BUSSIERE Laurence, M. LAGET Bernard et Mme PERRIN Fabienne du collège des Personnalités Extérieures.

Assistent de droit :

- M. NÉGRIER Philippe, Directeur Général des Services

Assistent à la séance :

- Mme BELOT MARTIN Sandrine, Directrice des affaires juridiques et statutaires, Mme GOODSIR Hélène, Cheffe de Cabinet de la Présidente, Mme GRAND FRAISSE Catherine, Direction des Affaires Juridiques et Statutaires,

L'ordre du jour est le suivant :

- **Informations générales**
- **Désignation par les membres élus du conseil d'administration et par les représentants des collectivités territoriales et du CNRS des quatre personnalités extérieures siégeant au conseil d'administration**

Mme LAFAGE PROUST préside la séance en qualité de doyenne du Conseil d'administration. Elle précise l'ordre du jour de la séance qui est la désignation par les membres élus du Conseil d'administration, les représentants des collectivités territoriales et du CNRS des quatre autres Personnalités Extérieures siégeant dans cette instance.

Mme LAFAGE PROUST donne lecture des pouvoirs.

Mme LAFAGE PROUST poursuit en disant que les quatre Personnalités Extérieures seront élues par les 26 membres du Conseil d'administration et les 4 représentants des collectivités territoriales et du CNRS.

Mme LAFAGE PROUST précise la composition du Conseil d'administration :

34 membres dont 16 représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs pour un mandat de quatre ans, 6 représentants des usagers élus pour 2 ans et 4 représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, pour 4 ans.

Mme LAFAGE PROUST indique que tous ces représentants ont été élus lors des élections générales du 17 octobre 2019.

Mme LAFAGE PROUST donne des précisions sur les PEX désignés par les collectivités territoriales et par le CNRS : 8 personnalités extérieures

- ✓ 4 personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et le CNRS:

- 1 représentant de la Région Rhône-Alpes
- 1 représentant du Département de la Loire
- 1 représentant de Saint-Etienne Métropole
- 1 représentant du CNRS

Ces personnalités ont été désignées par leur institution

- Représentant de la Région Rhône-Alpes
Madame Laurence Bussière
- Représentant du Département de la Loire
Madame Fabienne Perrin
- Représentant de Saint-Etienne Métropole
Monsieur Bernard Laget
- Représentant du CNRS
Madame Aurélie de Sousa

Les 4 Personnalités Extérieures qu'il convient d'élire aujourd'hui, après appel public à candidature sont :

- Une personne assumant des fonctions de Direction Générale au sein d'une entreprise
- Un représentant des organisations représentatives des salariés
- Un représentant d'une entreprise employant moins de 500 salariés
- Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire

Au moins une de ces personnalités doivent avoir la qualité d'ancien diplômé de l'UJM.

Les 8 PEX au total doivent comprendre autant de femmes que d'hommes.

Mme LAFAGE PROUST présente les candidatures ;

- la personne assumant des fonctions de Direction Générale au sein d'une entreprise est M. Stéphane MATHIEU de SIGAVIS Group France, diplômé de l'ICN Business School de Nancy,
- la personne représentant les organisations représentatives des salariés est M. Serge GOMET qui est le Président de l'Union départementale CFE-CGC, diplômé de l'Institut de Gestion Commerciale de Saint-Etienne
- la personne représentant une entreprise employant moins de 500 salariés est M. Fabrice ROMANO de la Société KERANOVA, diplômé de l'Ecole Vétérinaire de Lyon
- la personne représentant un établissement d'enseignement secondaire est Mme Béatrice de COSAS, Proviseure de la Cité scolaire Carnot à Roanne. Mme de COSAS est diplômé de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

Mme BELOT MARTIN rappelle les modalités du vote. Pour cette élection de 4 candidats, il est proposé un scrutin plurinominal majoritaire à un tour. Des bulletins sont à disposition, sur lesquels figurent les 4 noms des candidats. Il est possible de mettre le bulletin dans l'enveloppe en l'état si les membres du Conseil d'administration souhaitent voter pour l'ensemble de ces candidats. Il est possible de rayer un nom, pour exclure certains candidats du vote ou encore de laisser l'enveloppe vide en cas d'abstention.

Mme BELOT MARTIN rappelle aux administrateurs la nécessité de passer par l'isoloir car le vote est secret.

A l'issue du vote des administrateurs, Mme LAFAGE PROUST annonce les résultats :

26 votants

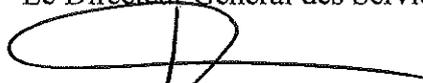
Tous les candidats ont été élus avec 20 voix

Il est à dénombrer 1 bulletin nul et 5 votes blancs.

Mme LAFAGE PROUST conclut en annonçant l'élection à la Présidence qui aura lieu le lundi 18 novembre 2019, à 17 heures.

Mme LAFAGE PROUST lève la séance à 17h30.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

Philippe NÉGRIER